



Journal du mois de OCTOBRE 2021

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|----------|--|------------|--|-------|--|--------|
| | | | | | 1 ^{er} | 2 |
| 3 | 4 Vaccination VPH pour les élèves concernés | 5 | 6 | 7 | 8 Vaccination VPH pour les élèves de Daniel-Johnson | 9 |
| 10 | 11 CONGÉ ACTION DE GRÂCE | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE | 23 |
| 24 | 25 PHOTOS SCOLAIRES | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 | 1 ^{er} novembre | 2 novembre | RENCONTRES PLANS D'INTERVENTION | | | |



CONGÉ ET PÉDAGOGIQUE DU MOIS D'OCTOBRE

- Lundi 11 octobre : Congé Fête de l'Action de Grâce
- Vendredi 22 octobre : Journée pédagogique



PHOTOS SCOLAIRES :

- La photo scolaire se déroulera le **lundi 25 octobre**. En raison des mesures d'hygiène COVID, il n'y aura pas de photo de classe, seule la pose individuelle se fera. La compagnie de photographie fera un montage des photos individuelles par classe.



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

- Nous n'aurons pas de conseil d'établissement cette année. Vous pourrez trouver les informations sur le site Web de l'école, via le journal du mois ou les communiqués. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.



HYGIÈNE

- Nous vous rappelons l'importance de vous assurer que votre jeune (sauf pour le préscolaire) ait un masque conforme (masque de procédure) en sa possession, le masque doit être changé en après-midi. Comme le virus reste sur les surfaces, il est essentiel que les vêtements soient changés **À TOUS LES JOURS** et que votre jeune prenne régulièrement une douche.



ÈLÈVE MALADE/SYMPTÔMES COVID

- Il est de la responsabilité du parent, tuteur ou éducateur responsable de garder à la maison un jeune qui présente des symptômes COVID. Si votre jeune a le nez qui coule, tousse ou fait de la fièvre ou a de la diarrhée, **VOUS DEVEZ LE GARDER À LA MAISON 24 heures** et vérifier si d'autres symptômes apparaissent. Si son état général est bon et qu'il n'y a pas d'autres symptômes, il pourra réintégrer l'école. Advenant le cas où l'état de votre jeune ne s'améliorerait pas, nous vous recommandons alors fortement d'aller lui faire passer un test COVID et d'attendre, à la maison, les résultats. **TOUS LES ÉLÈVES PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES COVID SERONT RETOURNÉS À LA MAISON.** Vous devez rapidement venir chercher votre jeune si vous recevez un téléphone de l'école, un enfant malade ne sera pas retourné en transport scolaire.



LIGNE INFO COVID 1-877-644-4545

TEST RAPIDE COVID POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE :

- Les parents et tuteurs des élèves du primaire ont reçu un feuillet explicatif et un formulaire de consentement pour la passation des tests rapides de dépistage du COVID-19. Seuls les élèves qui présentent des symptômes durant la journée et pour qui un consentement a été signé seront testés. Si l'élève est réfractaire au test ou s'oppose, nous n'insisterons pas et nous vous demanderons de venir rapidement le chercher à l'école.

VACCINATION VPH :



- La Santé publique a repris sa tournée des écoles pour la vaccination VPH destinée aux élèves du 2^e cycle du primaire et du secondaire. En raison de la pandémie, cette vaccination avait été mis sur pause, un rattrapage est donc fait pour les élèves concernés. Les parents et tuteurs des jeunes concernés par la vaccination ont déjà reçu l'information. La vaccination aura lieu le lundi 4 octobre pour les élèves de Marc-Laflamme/Le Prélude et le 8 octobre, à l'école Daniel-Johnson pour nos classes satellites (groupe P31, F34 et F35).

RETARDS



- Pour les élèves qui arrivent en transport de la ville, il est important de vérifier l'horaire des autobus afin d'éviter les retards. Lorsque votre jeune arrive en retard, cela dérange le déroulement du cours et fait prendre du retard à votre jeune. Si les retards sont trop fréquents, une rencontre sera organisée avec les parents et tuteurs afin de trouver des solutions pour régler la situation.

PARTENARIAT AVEC LES POLICIERS COMMUNAUTAIRES :



- Nous travaillons en étroite collaboration avec les policiers communautaires du Poste 49 de Pointe-aux-trembles. Des rencontres préventives auront lieu durant l'année afin de sensibiliser votre jeune à ses droits et ses devoirs comme citoyen. Nous faisons appel à leur expertise afin qu'ils puissent venir échanger avec les jeunes de nos milieux. Les thèmes suivants seront abordés : gang de rue, harcèlement, intimidation, bagarre, droits et responsabilités, gradation des interventions, les lois, plaintes, menaces, cyber intimidation, etc. Ne soyez donc pas surpris si votre jeune vous informe de la visite de ces policiers dans sa classe ou son école.

Par mesure de sécurité, la direction de l'école procédera à la fouille du casier de l'élève et de ses effets personnels (sac d'école, pupitre, etc.) si l'on soupçonne qu'il a en sa possession des objets interdits : alcool, arme (même si c'est un jouet), substances illicites. On demandera au jeune de vider ses poches et d'enlever ses chaussures. Si des objets sont retrouvés, le jeune sera automatiquement mis en retrait et un appel au 911 sera fait selon la situation. Vous serez alors rapidement avisé et vous devrez venir chercher votre jeune à l'école. Des mesures disciplinaires seront entreprises par la direction.

RÉSEAUX SOCIAUX :



- Il est important de porter une attention particulière à votre jeune lorsqu'il utilise les réseaux sociaux en dehors des heures de classe. Certaines situations peuvent entraîner des répercussions sur votre jeune et les autres élèves à l'école et prendre beaucoup de place c'est pourquoi les intervenants communiqueront avec vous si c'était le cas. Il est de votre responsabilité de faire les suivis avec les policiers si votre jeune est victime d'intimidation ou de harcèlement en dehors des heures de classe sur les différents réseaux sociaux. Évidemment, nous pourrons vous soutenir dans vos démarches et nous resterons en support pour votre jeune qui sera rencontrer par les professionnels de l'école et, au besoin, par nos policiers communautaires.

Mme Michèle Garcia, directrice

Mme Annie Godbout, directrice adjointe

